Document généré le 6 août 2025 06:03

**Revue du Nouvel-Ontario**

# L'avenir de la francophonie minoritaire au Canada comme champ de possibilités, et non comme condamnation

Simon Laflamme

Numéro 38, 2013

Francophonie et socioéconomie

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1023657ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1023657ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (imprimé)
1918-7505 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Laflamme, S. (2013). L'avenir de la francophonie minoritaire au Canada comme champ de possibilités, et non comme condamnation. *Revue du Nouvel-Ontario*, (38), 23–43. https://doi.org/10.7202/1023657ar

Tous droits réservés © Institut franco-ontarien, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

# L'avenir de la francophonie minoritaire au Canada comme champ de possibilités, et non comme condamnation

**Simon Laflamme**
*Université Laurentienne*

## Un appel à communications, quatre dichotomies

Le discours sur le rapport entre francophonie minoritaire et économie dans le contexte canadien se présente normalement sur deux axes : celui des mobilisations collectives et celui des stratégies individuelles. C'est en fonction de ces deux lignes directrices, d'ailleurs, que le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne structurait son appel de communications pour son colloque du printemps 2011. Chacune de ces deux zones de préoccupations soulève plusieurs questions qui oscillent entre le pessimisme et l'optimisme. Dans le registre des mobilisations collectives, surviennent, par exemple, les questions suivantes :

> Comment les questions de mobilité sociale et géographique viennent-elles compliquer les plans dressés par les acteurs collectifs? Est-il possible que, dans certains cas, les outils de formation dont se dotent les communautés francophones contribuent, par un effet pervers, à fragiliser leur reproduction linguistique ou démographique?

> Au-delà de la déstructuration des collectivités occasionnée par la diffusion du langage économique contemporain et des pratiques qui en découlent, y a-t-il des réarticulations communautaires en cours? En d'autres mots, les transformations économiques actuelles s'accompagnent-elles d'une réinvention de la communauté? En réaction aux crises actuelles (financières, écologiques, etc.), la société est-elle déjà en train de trouver de nouvelles manières de mettre l'économie à son service?

Dans le cadre des stratégies individuelles, on peut avoir cet autre ensemble de questions :

> L'intégration des francophones aux marchés modernes – et leur appropriation simultanée de certaines pratiques qui y sont inhérentes – s'accompagne-t-elle d'une acculturation? Si oui, quelles influences ont les activités économiques modernes sur la culture […] des francophones du Canada? Inversement, la langue et la culture francophones portées par les individus arrivent-elles à modifier, conditionner ou instrumentaliser les façons « anglo-américaines » de penser et de faire, créant du même coup des milieux de travail ayant une certaine originalité sur le plan culturel?
>
> Et qu'en est-il de cette classe d'individus producteurs de sens : les artistes? Comment le rapport de force actuel entre le social et l'économique se fait-il sentir dans la production artistique et culturelle des francophonies canadiennes? Comment les créateurs de la francophonie canadienne se positionnent-ils dans la configuration économique actuelle?[1]

Dans une courte réflexion, l'objectif ne peut être de répondre à toutes ces questions. Il nous semble que cet objectif doit être modeste, qu'il doit être de contribuer au questionnement lui-même, dans son ensemble. C'est ce que nous tentons de faire ici.

[1] Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, Appel de communications pour le colloque du réseau (11 au 12 mai 2011), « Francophonie et économie. Mobilisations collectives et stratégies individuelles chez les francophones du Canada, hier et aujourd'hui », *Portail de la recherche sur la francophonie canadienne*, http://www.francophoniecanadienne.ca (consulté en septembre 2012).

Derrière les nombreuses questions, il y a une préoccupation, avant tout sociale. Elle a trait au sort de la francophonie, de la francophonie minoritaire canadienne. Elle a pour motifs la conscience du lien qu'il y a entre population et économie et de la force des déterminants qui sont extérieurs aux communautés particulières. En acceptant de ne pas tout reprendre, on pourrait tenter de formuler ce souci et de synthétiser l'ensemble des questions qui y sont attachées en ces mots : compte tenu des menaces que constituent la mondialisation[2], le néolibéralisme et l'individualisme, la francophonie n'est-elle pas vulnérable, et cette vulnérabilité n'est-elle pas d'autant plus grande que ses communautés sont minoritaires? Il y a, au fondement de cette préoccupation, une vision plutôt pessimiste qu'on pourrait schématiser ainsi.

**Figure 1**

**Vision causaliste linéaire du devenir de la francophonie minoritaire**

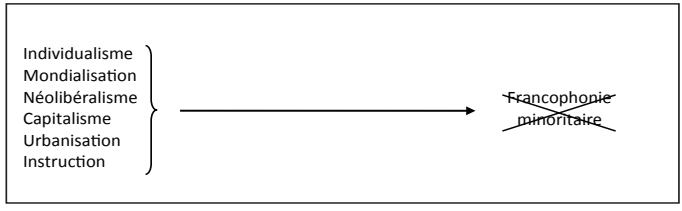


2 Chedly Belkhodja, « L'Acadie confrontée au temps mondial : quelques éléments d'une réflexion autour du sommet de la francophonie de Moncton en septembre 1999 », *Francophonies d'Amérique*, nº 11, 2001, p. 151-158.

Le discours est connu depuis, entre autres, les rapports de Roger Bernard *Le Déclin d'une culture*[3] et *Un avenir incertain*[4]. Bernard, en effet, en suivant les données de recensement, constate que les nombres diminuent pour tout ce qui a trait à la francité et invoque des effets de milieu.

Si cette vision se profile dans l'appel de communications, elle n'y est pourtant pas exclusive. En effet, la préoccupation qui se dégage du texte que nous avons lu se développe dans un réseau de quatre dichotomies ou dualismes principaux : 1) social – économique, 2) francophonie utilitaire – francophonie identitaire, 3) économie coopérative – économie capitaliste, et 4) individuel – collectif. Et quand on examine chacune d'elles et qu'on les relie entre elles, on constate que le devenir de la francophonie minoritaire est précisément un devenir, et non un destin; une histoire en cours, et non une fatalité.

## Social – économique

La dichotomie social – économique est problématique. On oppose souvent l'économique et le non-économique en se référant à la socialité, comme pour dissocier le vulgaire du noble. La socialité serait belle par sa culture; l'économie entacherait cette culture. Cette distinction permet, par ailleurs, de percevoir le champ économique comme autonome, comme une force extrasociale qui menace la socialité, que la socialité doit refouler si elle veut être réellement et purement. Avec la mondialisation,

---

3 Roger Bernard, *Le Déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec*, 1980-1989, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

4 Roger Bernard, *Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1991.

cette force économique est magnifiée par l'absence de frontières, par une idéologie libérale dont la libéralité même n'est qu'une accentuation de son poids, et donc de la menace qu'elle représente.

Il importe sans doute de rappeler qu'il n'y a pas de socialité en dehors de l'économie. Il n'y a pas de société, il n'y a pas de communauté, il n'y a pas de famille qui ne comporte pas de dimension économique. L'économie est intrinsèque à la socialité. Même le libéralisme et le marxisme ont aperçu cette essence, quoique tous les deux ont infiniment insisté sur la dimension économique : c'est parce que l'économique et le politique, par exemple, sont si concrètement associés, que le libéralisme en appelle constamment à leur dissociation; si le marxisme parle d'une économie qui est déterminante (en dernière instance), ce n'est pas sans dénoncer la force de ce qu'il appelle l'idéologie. Mais la sociologie économique, notamment, a mille fois rappelé cette inscription de l'économique dans le social. Déjà en 1963, Neil J. Smelser imaginait une sociologie de la vie économique[5]. On peut rappeler Robert Fossaert qui veut que « l'investigation économique donne, du réel, une représentation nécessairement partielle[6] » ou Jean Bancal pour qui, « avant même la constitution de l'économie et de la sociologie en sciences, l'écologie humaine, c'est-à-dire la conduite spécifique des hommes par rapport au milieu physique, a engendré un fait socioéconomique où sociologicité et économicité sont inextricablement mêlés[7] ». On peut

5 Neil J. Smelser, *The Sociology of Economic Life*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, Foundations of Modern Sociology Series, [1963] 1965.

6 Robert Fossaert, *La Société*, tome 1, *Une théorie générale*, Paris, Seuil, 1977, p. 9.

7 Voir, par exemple, Jean Bancal, *L'Économie des sociologues*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1974, p. 17.

invoquer Jean Baudrillard qui montre que la consommation économique est aussi consommation culturelle, car il n'y a pas de bien qui n'ait une composante culturelle, il n'y a pas de rapport aux biens qui ne soit marqué de socialité[8]. On peut songer à Alain Caillé qui, après Marcel Mauss, parle de fait social total, c'est-à-dire d'une socialité dans laquelle la morale, le religieux, l'économique sont indissociables, dans laquelle les structures aussi bien que les individus portent en eux cette indissociabilité[9]. On peut signaler Mark Granovetter qui soutient que les transactions économiques sont encastrées dans des relations sociales[10]. On peut penser à Benoît Lévesque qui parle d'économie sociale, non seulement parce que l'économique participe du social, et inversement, mais aussi parce qu'il en appelle à une économie qui soit socialement responsable[11]. La socialité est circulation d'idées et circulation de personnes, mais elle est aussi circulation de biens et de services[12]. On a ici affaire à ce que nous avons appelé une trialectique[13].

Il est vrai que la dimension économique des sociétés témoigne d'une autonomie relative, tout comme le font

8 Jean Baudrillard, *L'Échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard, 1976.

9 Alain Caillé, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

10 Mark Granovetter, *Le Marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

11 Benoît Lévesque, *Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement*, Montréal, Cahiers de l'ARUC-ÉS, nº 1-02-2002, 2002.

12 Simon Laflamme, *La Société intégrée. De la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York / Bern / Paris, Peter Lang, Worcester Polytechnic Institute, Studies in Science, Technology and Culture, 1992.

13 Simon Laflamme, *Des biens, des idées et des personnes au Canada (1981-1995) : un modèle macrologique relationnel*, Sudbury, Prise de parole / Paris, L'Harmattan, 2000.

l'art, ou la science, ou le droit, ou la religion, autonomie qui s'intensifie avec la postmodernité, c'est-à-dire avec la complexification de la circulation de l'information. Mais cette autonomie n'est pas telle qu'elle corresponde à une existence ou à une évolution asociale. L'économique et le non-économique s'interpellent mutuellement, tout simplement parce qu'il ne peut y avoir de production et de consommation de bien ou de service en dehors d'un milieu humain, socialisé. La mondialisation de l'économie est internationalisation; elle n'est pas asocialisation. L'économie est relativement autonome et c'est ce qui lui permet de transcender des nations, des cultures; mais cela ne lui permet pas d'être en dehors des nations, des cultures ou de la socialité. Ces nations, ces cultures forment aussi l'économique, même de façon transcendante, par exemple par la consommation, qui est culturelle, par la production, qui suppose du travail, donc des travailleurs socialisés, formés, dont la formation est elle-même transcendante. Les sociétés, à travers leurs politiques ou leur système d'éducation, forment les économies.

Une population minoritaire, dans la mesure où elle peut participer de la mondialisation en formant ses travailleurs, se fait être dans une économie mondialisante, inscrite dans une société; mais, ce faisant, elle mondialise ses propres travailleurs, elle les inscrit ainsi dans autre que soi; elle les livre à la dimension libérale de l'économie, mais, en même temps, elle se permet elle-même d'être dans la mondialisation.

L'économie est à ce point intrinsèque à la socialité, que le citoyen se perçoit aisément comme travailleur, que l'emploi fait partie de son identité. Le jeune se projette souvent dans le travail. La société l'invite à le faire et met à sa disposition des institutions qui le préparent à devenir travailleur.

Le jeune francophone minoritaire présente souvent son identité comme bilingue; et ce bilinguisme le valorise, est valorisable, entre autres, parce qu'il ouvre des possibilités sur le marché de l'emploi. Cela ne fait pas que le bilinguisme du francophone minoritaire n'est que marchandisation; cela fait que ce bilinguisme est louable aussi parce qu'il est annonciateur d'un bel avenir. Il n'est pas que cela; il est lien avec la tradition, avec la famille; il est ce à quoi on s'identifie, aussi.

Une collectivité est inexistante en dehors de sa dimension économique, si relativement autonomes que soient ses différents aspects. C'est parce qu'il en est ainsi que la question de l'équité sociale se pose. Et c'est parce qu'il n'y a pas d'économie en dehors de la socialité que la question de l'équité se pose par rapport à un nombre important de variables : tradition, formation, rapports hommes-femmes[14]. (Sur ce plan, on note parfois que les franco-

[14] Sur cette thématique, on lira Greg Allain, « Les conditions de la vitalité socioculturelle chez les minorités francophones en milieu urbain : deux cas en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, nº 20, 2005, p. 133-146; Rachid Bagaoui et Donald Dennie, « Le développement économique communautaire : nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, nº 1, 1999, p. 75-94; Diane Gérin-Lajoie, « Le rôle du personnel enseignant dans le processus de reproduction linguistique et culturel en milieu scolaire francophone en Ontario », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 28, nº 1, 2002, p. 125-146; Simon Laflamme et Rachid Bagaoui, « Les leaders franco-ontariens après l'État providence », *Recherches sociographiques*, vol. 41, nº 2, 2000, p. 239-269; Rodrigue Landry et Réal Allard, « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 46, nº 3, 1990, p. 527-553; André Leclerc, « Nouvelle Économie et développement : les enjeux de l'intégration à l'économie pour la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 241-273; Martin Normand, « Le déve-

phones minoritaires ne sont pas, au plan médian, inférieurs aux anglophones pour ce qui est du revenu, mais que la structure occupationnelle est différente.)

## Francophonie utilitaire – francophonie identitaire

Faut-il opposer une francophonie noble à laquelle l'individu s'identifie, définissant son être, à une francophonie vilaine, utilitaire, mercantile, qui se marchanderait? Cette antinomie est quelque peu caricaturale, alimentée à un discours étonnant, qui entretient des images de pureté bien simplement parce qu'il s'empêche de voir la complexité des phénomènes, de la culture. Ce n'est pas parce que la francité est noble, en tant qu'objet identitaire, qu'elle ne peut servir le citoyen. En fait, sa noblesse lui vient en partie de ce qu'elle peut s'incarner dans la réalité sociale dont l'une des dimensions est l'économie. Pouvoir se servir de sa francité pour se positionner dans le monde économique, dans l'univers du travail, c'est fournir à sa francité des motifs concrets de se valoriser au plan identitaire. C'est même, dans la mesure où le culturel – la dimension linguistique de l'identité collective, donc partageable – peut s'associer à d'autres objets de valorisation, comme le travail par exemple, que la culture a des raisons d'appeler l'identité. Ce faisant, précisément parce qu'elle peut s'inscrire dans le champ de l'économie, la culture s'incarne et se reproduit dans le champ social, dans son ensemble. Mais se faire être économiquement par sa langue, constater que sa langue trouve sa place sur

loppement des communautés francophones vivant en situation minoritaire : les effets du contexte sur ses représentations en Ontario et au Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, nº 30, 2010, p. 37-60; David Welch, « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, nº 1, 1999, p. 54-74.

le marché du travail et agir en ce sens, c'est-à-dire favoriser le développement de sa langue, ce n'est pas strictement avoir une vision utilitaire de sa langue; c'est être socialement dans un milieu dont la dimension linguistique ne représente qu'une seule constituante, c'est agir dans une société dans laquelle la dimension linguistique est insuffisante pour caractériser la socialité. La situation serait parfaitement utilitariste si l'individu ne s'adonnait à une langue que dans le but d'en tirer un bénéfice. Or, le Franco-minoritaire n'apprend pas sa langue à cette fin, il la possède déjà cette langue, elle le définit déjà en partie. La dimension marchande de la langue ne fait que s'ajouter. En outre, il est tout à fait possible que la langue ne puisse pas nourrir l'identité et qu'il faille la nier, ce qui est le cas de tous ces francophones qui préfèrent la langue dominante à la langue maternelle. Les penseurs qui affectionnent la vision phénoménologique pourront alors expliquer le phénomène de transfert par une quête d'être l'autre pour mieux se faire voir socialement, pour mieux se voir socialement. Dans cette logique, c'est alors l'assimilation qui devient utilitaire, mais le phénomène est plus complexe que ne peut l'appréhender une vision simplement idéologique[15].

15 Sur cette thématique, on pourra lire Monica Heller, « Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et nouvelle économie mondialisée », *Diversité urbaine*, numéro hors série, 2008, p. 163-176; Lilian Negura et André Samson, « Jeunes et travail : "l'avantage" d'être francophone en Ontario », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 14, nº 1, 2008, p. 129-153; Sylvie Roy, « Le bilinguisme, les jeunes et le milieu de travail : maintien d'une communauté? », *Francophonies d'Amérique*, nº 12, 2001, p. 51-59; Arnaud Sales, « Mondialisation et entrelacement des espaces linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, nº 26, 2008, p. 79-94.

## Économie coopérative – économie capitaliste

Le passé était communautaire et l'économie était alors communautaire, coopérative. Le présent est capitaliste. Le passé favorisait davantage la reproduction linguistique que ne le fait le présent. Ce discours est à la fois vrai et faux. Il est vrai dans la mesure où le citoyen d'antan travaillait vraiment sur un mode coopératif. Or, cette économie familiale, coopérative, date de quand, et dans quelle mesure a-t-elle été exclusive? Dès que le francophone a marchandé son travail, par exemple comme ouvrier, il était déjà inscrit dans le capitalisme. Or, les francophones vendent leur travail depuis longtemps. Les francophones minoritaires vendent leur travail à une époque où bon nombre d'entre eux sont fermiers et donnent cours à une économie familiale. Mais ce sont plus l'Église et l'isolement qui protègent la langue que ne le fait l'économie. Le francophone minoritaire est rapidement menacé par l'anglicité, appelé par elle, avant la mondialisation et le néolibéralisme. On oublie souvent que la francophonie ne s'est pas que détériorée depuis le début du siècle dernier. Elle n'a jamais été aussi institutionnellement développée que maintenant. On ne peut pas dire que le passé est plus aisément francophone que le présent; les agents de développement de la francophonie ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'auparavant, et il en va de même des facteurs menaçants. Auparavant comme maintenant, la francophonie minoritaire connaît des facteurs de développement et de régression. L'effet d'un déterminant est rarement absolu : il dépend de circonstances et il peut produire des résultats à la fois bienfaisants et pernicieux.

Par le passé, l'Église a été bénéfique à la francophonie minoritaire, en tant qu'elle fournissait des services, qu'elle avait un pouvoir symbolique rassembleur; mais elle lui a

également nui en freinant l'émancipation par son idéologie et son autoritarisme. La sous-scolarisation a été favorable à la francité, mais elle lui a été préjudiciable. Elle a été favorable parce qu'elle homogénéisait les milieux de vie; elle a été préjudiciable parce qu'elle a entravé l'insertion des individus francophones dans une économie moderne dont deux des caractéristiques sont la diversité des professions et l'exercice d'un métier suite à une formation avancée; ce faisant, c'est le développement de toute la communauté qui a écopé. Il en va de même de la ruralité, de la structure familiale par exemple. Au présent, il faut aborder les déterminants dans le même esprit. La scolarisation est bénéfique aux francophones en tant qu'elle leur permet de s'inscrire dans le marché du travail des sociétés capitalistes avancées; mais avec la scolarisation vient aussi l'acquisition de connaissances et de qualifications qui défrancophonisent, qui permettent de se définir en dehors du champ linguistique. On pourrait trouver des effets antagonistes dans des facteurs comme l'urbanisation, l'usage des médias, le marché du travail, les formes d'industrialisation. Cette analyse permettrait de constater que le francophone minoritaire ne peut se faire être dans la postmodernité que s'il s'inscrit en elle, mais que, ce faisant, il se fait autre que francophone minoritaire. La postmodernité a pour corollaire la complexification des déterminants sociaux. L'influence que subit la personne déborde infiniment le cadre de la famille et de l'école. L'individu, par exemple, est exposé aux messages de masse que livrent les médias, bien sûr, mais, de plus, son rapport aux médias lui-même se particularise, ce qui magnifie l'individuation et, de surcroît, ce qui pluralise les rapports entre individus. La postmodernité socialise en uniformisant, elle rend donc possible la production d'identités

collectives, mais elle socialise aussi en diversifiant, elle favorise donc l'individuation.

La population francophone minoritaire a rarement été dans une économie purement coopérative; quand elle l'était fortement, elle vivait sous tension entre le développement et la régression. Elle vit sous la même tension dans la postmodernité, mais à l'intérieur d'un système différent[16].

## Individuel – collectif

La dichotomie « individuel – collectif » est au cœur du colloque. C'est elle qui définit les deux « axes principaux » à partir desquels les organisateurs souhaitent que se déploient les travaux du colloque :

i. mobilisations collectives au sein des réalités socioéconomiques contemporaines;

ii. stratégies individuelles au sein des réalités socioéconomiques contemporaines.

Cette dichotomie n'est toutefois pas une antinomie. On la soulève souvent en ayant à l'esprit une postmodernité hyperdifférenciatrice qui ferait des collectivités des sommes d'individualités et qui nuirait ainsi à la constitution des communautés. On oppose alors cette inclinaison à une tendance prémoderne à la communautarisation ou moderne à l'homogénéisation. Cette perspective est incomplète. Elle empêche de constater que toute société

16 On lira, sur ce thème, Rachid Bagaoui et Donald Dennie, *op. cit.*; Claire Gagnon, « L'écart culturel dans les coopératives », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, nº 1, 2010, p. 117-148; Monique Levesque et Sébastien Deschênes, « Le Mouvement des caisses populaires acadiennes et sa contribution à la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, nº 1, 2010, p. 83-115.

ne se reproduit que dans la mesure où ont cours en elle des tendances paradoxales à la différenciation et à la similitude. Il n'y a pas de société dans laquelle les individus ne partagent pas quelque chose; il n'y a pas de société dans laquelle tous les individus ne sont que la réplique les uns des autres. C'est précisément parce que toute société est le fruit de cette dialectique qu'elle n'existe pas sans processus de socialisation. Dans une société qui ne serait qu'indifférenciation, il ne pourrait y avoir d'échange parce qu'il n'y aurait rien à échanger; dans une société qui ne serait que différenciation, il n'y aurait pas de socialité puisqu'il n'y aurait rien en commun.

La dialectique de la différenciation et de l'indifférenciation est universelle; on a affaire à un axiome autant qu'à un constat. Ce qui caractérise la postmodernité, ce n'est pas le fait de l'individuation, c'est la forme de cette dialectique. Bien sûr, la postmodernité individualise à grands traits, mais elle ne peut le faire que parce que, en contrepartie, elle homogénéise à grande échelle. Les caractéristiques de la différenciation ou de l'indifférenciation de la socialité sont en réalité des modes de circulation d'information. Dans la postmodernité, les médias de masse servent l'homogénéisation, mais la massification des médias sert l'individuation. Les médias de masse créent les symboliques transcendantes (des principes comme l'égalité des sexes ou le droit à la scolarisation, des héros des arts ou du sport ou de la politique, des formes artistiques comme des styles musicaux). La massification des médias multiplie les sources d'information et complexifie les modes de production et de diffusion des informations, ce qui favorise l'individuation. Dans la postmodernité, cette double tendance a cours à une magnitude inconcevable auparavant.

Puisqu'il en est ainsi, il est difficile pour une collectivité donnée, dans la postmodernité, de se reproduire en l'absence de médias, de médias de masse autant que de massification des médias. Une communauté qui ne produit pas, pour elle-même, de messages qui transitent par les médias de masse est soumise aux messages des autres communautés; il lui est donc difficile de se reproduire dans la postmodernité. Une société qui ne peut se reproduire dans l'usage massif des médias ne permet pas à ses membres de communiquer entre eux dans le champ médiatique; elle ne peut donc se reproduire que dans le confinement; elle ne peut donc pas se reproduire en tant que postmoderne.

La mondialisation, c'est, dans une large mesure, l'internationalisation ou la transcollectivisation de la circulation de l'information. L'internationalisation est loin d'être contemporaine. Mais l'internationalisation des messages de masse et la massification transcollective des médias est plutôt récente dans l'histoire de l'humanité. C'est la mondialisation associée à cette médiatisation-là qui définit la mondialisation à laquelle font allusion les organisateurs du colloque. C'est cette mondialisation-là qui vulnérabilise des communautés. Cette mondialisation est transcendance, à l'échelle de plusieurs nations. Ne pas participer de cette mondialisation, pour une collectivité donnée, en s'appropriant les contenus qui viennent à soi, en les interprétant, en produisant ses propres héros, c'est se dissoudre dans les messages mondialisés. La francophonie canadienne n'est pas que canadienne; elle est francophonie et la francophonie n'est pas que canadienne. La francophonie canadienne peut participer de la mondialisation par sa langue; elle peut le faire en produisant des messages pour elle-même et pour la francophonie; elle

peut le faire en produisant des messages qui transcendent sa dimension linguistique, ce qu'elle fait par ses formes artistiques, par exemple. En le faisant, elle se consolide de l'extérieur, car lui revient alors sa propre image appréciée par les autres.

Ces indifférenciations ne sont pas nécessairement mobilisation. Se reconnaître collectivement, ce n'est pas forcément être mobilisé. Toute collectivisation n'a pas cours automatiquement sur le mode intentionnel, pas plus d'ailleurs que toute individuation est stratégique. Les individus ne sont pas différenciés simplement parce qu'ils ont des stratégies différentes. La socialité est largement, en tant que collectivisation ou individualisation, non intentionnelle. Et c'est parce qu'il en est ainsi, d'ailleurs, qu'il y a des identités collectives et individuelles faites d'émotions et d'inconscience, deux dimensions fondamentales de l'identité. À l'opposé, les collectivités peuvent se mobiliser, intentionnellement, ce qu'elles font souvent en développant des stratégies dont la fin est de veiller au développement ou d'assurer la reproduction.

Toute société est individualisation et collectivisation. C'est pourquoi il faut se méfier de toute cette idéologie dans laquelle les individus sont surautonomisés, se produisant chacun pour soi une religion, une identité, comme si toute cette production pouvait avoir cours en dehors de la socialité, comme si on pouvait être Acadien, ou Franco-Ontarien, ou Fransaskois dans la pure individualité, en dehors d'une langue commune, de symboliques communes, comme si une religion pouvait être réductible à soi – quand un grand nombre d'individus soutiennent qu'ils ont un dieu personnel, on a affaire à une phénomène social, et on trouvera des récurrences dans ces expressions d'individualité[17].

[17] Sur ce thème, on pourra lire Claude Couture, « Révisionnisme,

## L'avenir comme champ de possibilités

Les francophones minoritaires, au Canada, vivent dans des collectivités qui ne peuvent pas ne pas avoir de dimension économique. Ils vivent dans une structure postmoderne où la mondialisation, l'urbanisation, l'individualisme, le néolibéralisme ont leurs effets. Pour échapper à cela, il leur faudrait s'extraire de la postmodernité. Se couper de toute communication avec l'extérieur. On est ici dans l'absurde.

Les francophones minoritaires sont condamnés à subir les effets de tous ces déterminants. Mais cette condamnation n'est pas une fatalité, car ses conséquences ne sont pas dessinées par avance. Les francophones minoritaires subissent les effets d'un système dans lequel les déterminants portent souvent en eux leur contraire et au milieu desquels il y a des influences diverses parmi lesquelles il est possible de produire une histoire, en contexte. Ce carrefour de déterminants place les Franco-minoritaires dans l'histoire, il les oblige à subir un passé, mais il leur

---

américanité, postcolonialisme et minorités francophones », *Francophonies d'Amérique*, nº 26, 2008, p. 41-62; Yves Couture, « Le chemin de l'immanence », *Horizons philosophiques*, vol. 3, nº 1, 1992, p. 59-75; Éric Forgues, « Autonomie, vitalité et identité des communautés en situation minoritaire. Proposition d'un cadre conceptuel », *Revue internationale d'études canadiennes*, nº 42, 2010, p. 183-206; Pierre Foucher, « Le droit et la langue française au Canada : évolution et perspectives », *Francophonies d'Amérique*, nº 26, 2008, p. 63-78; Pierre Foucher, « Francophonie minoritaire en droit canadien : une question de choix? », *Revue du Nouvel-Ontario*, nºs 35-36, 2010-2011, p. 47-67; Jean Lafontant, « Langue et identité culturelle : points de vue des jeunes francophones du Manitoba », *Francophonies d'Amérique*, nº 14, 2002, p. 81-88; Rodrigue Landry, Éric Forgues et Christophe Traisnel, « Autonomie culturelle, gouvernance et communautés francophones en situation minoritaire au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 29, nº 1, 2010, p. 91-114.

permet, au présent, de produire un avenir, un avenir dont on ne sait pas encore ce qu'il sera parce qu'il est encore un champ de possibilités.

**Figure 2**

**Vision structurelle du devenir de la francophonie**

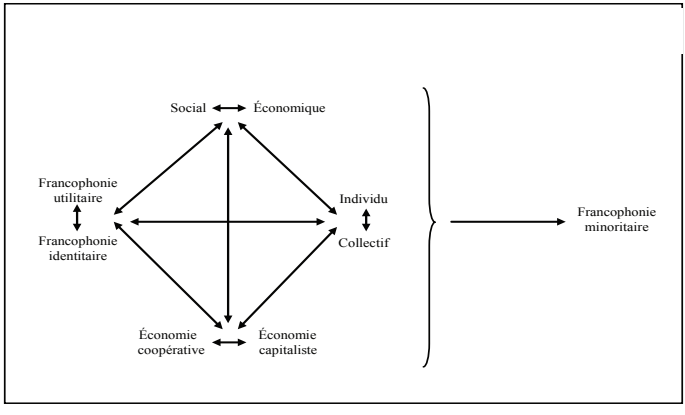

## Références

Allain, Greg, « Les conditions de la vitalité socioculturelle chez les minorités francophones en milieu urbain : deux cas en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, nº 20, 2005, p. 133-146.

Bancal, Jean, *L'Économie des sociologues*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1974.

Bagaoui, Rachid et Donald Dennie, « Le développement économique communautaire : nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, nº 1, 1999, p. 75-94.

Baudrillard, Jean, *L'Échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard, 1976.

Belkhodja, Chedly, « L'Acadie confrontée au temps mondial : quelques éléments d'une réflexion autour du sommet de la francophonie de Moncton en septembre 1999 », *Francophonies d'Amérique*, nº 11, 2001, p. 151-158.

Bernard, Roger, *Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1991.

Bernard, Roger, *Le Déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

Caillé, Alain, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

Couture, Claude, « Révisionnisme, américanité, postcolonialisme et minorités francophones », *Francophonies d'Amérique*, nº 26, 2008, p. 41-62.

Couture, Yves, « Le chemin de l'immanence », *Horizons philosophiques*, vol. 3, nº 1, 1992, p. 59-75.

Forgues, Éric, « Autonomie, vitalité et identité des communautés en situation minoritaire. Proposition d'un cadre conceptuel », *Revue internationale d'études canadiennes*, nº 42, 2010, p. 183-206.

Fossaert, Robert, *La Société*, tome 1, *Une théorie générale*, Paris, Seuil, 1977.

Foucher, Pierre, « Francophonie minoritaire en droit canadien : une question de choix? », *Revue du Nouvel-Ontario*, nos 35-36, 2010-2011, p. 47-67.

Foucher, Pierre, « Le droit et la langue française au Canada : évolution et perspectives », *Francophonies d'Amérique*, no 26, 2008, p. 63-78.

Gagnon, Claire, « L'écart culturel dans les coopératives », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, no 1, 2010, p. 117-148.

Gérin-Lajoie, Diane, « Le rôle du personnel enseignant dans le processus de reproduction linguistique et culturel en milieu scolaire francophone en Ontario », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 28, no 1, 2002, p. 125-146.

Granovetter, Mark, *Le Marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.

Heller, Monica, « Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et nouvelle économie mondialisée », *Diversité urbaine*, numéro hors série, 2008, p. 163-176.

Laflamme, Simon, *Des biens, des idées et des personnes au Canada (1981-1995) : un modèle macrologique relationnel*, Sudbury, Prise de parole / Paris, L'Harmattan, 2000.

Laflamme, Simon, *La Société intégrée. De la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York / Bern / Paris, Peter Lang, Worcester Polytechnic Institute, Studies in Science, Technology and Culture, 1992.

Laflamme, Simon et Rachid Bagaoui, « Les leaders franco-ontariens après l'État providence », *Recherches sociographiques*, vol. 41, no 2, 2000, p. 239-269.

Lafontant, Jean, « Langue et identité culturelle : points de vue des jeunes francophones du Manitoba », Francophonies d'Amérique, no 14, 2002, p. 81-88.

Landry, Rodrigue et Réal Allard, « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 46, no 3, 1990, p. 527-553.

Landry, Rodrigue, Éric Forgues et Christophe Traisnel, « Autonomie culturelle, gouvernance et communautés francophones en situation minoritaire au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 29, no 1, 2010, p. 91-114.

Leclerc, André, « Nouvelle Économie et développement : les enjeux de l'intégration à l'économie pour la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 241-273.

Lévesque, Benoît, *Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement*, Montréal, Cahiers de l'ARUC-ÉS, nº 1-02-2002, 2002.

Levesque, Monique et Sébastien Deschênes, « Le Mouvement des caisses populaires acadiennes et sa contribution à la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, nº 1, 2010, p. 83-115.

Negura, Lilian et André Samson, « Jeunes et travail : "l'avantage" d'être francophone en Ontario », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 14, nº 1, 2008, p. 129-153.

Normand, Martin, « Le développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire : les effets du contexte sur ses représentations en Ontario et au Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, nº 30, 2010, p. 37-60.

Roy, Sylvie, « Le bilinguisme, les jeunes et le milieu de travail : maintien d'une communauté? », *Francophonies d'Amérique*, nº 12, 2001, p. 51-59.

Sales, Arnaud, « Mondialisation et entrelacement des espaces linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, nº 26, 2008, p. 79-94.

Smelser, Neil J., *The Sociology of Economic Life*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, Foundations of Modern Sociology Series, [1963] 1965.

Welch, David, « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, nº 1, 1999, p. 54-74.